

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2023-DEP-059

**AVIS DES EXPERTS DÉLÉGUÉS
de la Commission Espèces Protégées**

Art L411-1 et L411-2 du livre IV du Code de l'environnement

Référence Onagre de la demande : 2022-00715-041-001

Nom du projet : Parc photovoltaïque de Valeco à Domérat

Demande d'autorisation environnementale : Non

Lieu des opérations :

Département : Allier

Commune : Domérat

Bénéficiaire : Groupe Valeco

Motivations ou conditions :

La commission « Dérogation Espèces Protégées » du CSRPN a examiné le projet de parc photovoltaïque au sol de Valeco sur la commune de Domérat (03) lors de sa séance du 9 novembre 2023.

Le CSRPN relève notamment que :

- la raison impérieuse d'intérêt public majeur, avancée sur la base de la politique nationale en faveur des énergies renouvelables, ne prend pas suffisamment en compte le bilan carbone lié aux travaux qui vont être conduits sur le site présenté.
- la recherche du choix du site est dominée par des contraintes techniques et financières mais pas par la biodiversité. La démonstration concrète de l'absence de solution alternative de moindre impact pour la biodiversité n'est pas satisfaisante.
- la méthodologie de la séquence obligatoire ERC n'a pas été respectée ; les zones 3 et 4 auraient dû être prises en compte en phase amont d'évitement et classées en zones écologiques. D'autre part, les impacts sur l'avifaune et les chiroptères sont sous évalués. Notamment, l'impact direct des panneaux solaires sur les chiroptères est insuffisamment pris en compte

dans le projet actuel et devrait être pleinement intégré à la séquence ERC.
Le CSRPN porte à la connaissance du porteur de projet l'existence de références scientifiques démontrant l'impact des centrales photovoltaïques sur les chiroptères :

Szabadi K.L., Kuralin A., Rahman N.A.A., Froidevaux J.S.P., Tinsley E., Jones G., Görföl T., Estok P., Zsebök S., 2023. The use of solar farms by bats in mosaic landscapes : Implications for conservation. Global Ecology and Conservation, Art. No.: e02481

Tinsley E., Froidevaux J.S.P., Zsebök S., Szabadi K.L., Jones G., 2023. Renewable energies and biodiversity : impact of ground solar photovoltaic sites on bat activity. J. Appl. Ecol, 60 :1752-1762

- les impacts cumulés avec les autres projets, y compris autres que photovoltaïques, sont sous-évalués, et n'apportent pas la démonstration du maintien dans un bon état de conservation des populations des différentes espèces impactées, notamment celles des chiroptères,
- enfin, les garanties de pérennité des mesures d'accompagnement sur les zones à vocation écologique manquent au dossier.

Le CSRPN émet donc un **avis défavorable** sur le dossier présenté.

Par délégation du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Auvergne Rhône-Alpes Nom et prénom du délégataire : Dominique Vallod	
Avis : Défavorable	
Fait le : 24/11/2023	Signature : 